
BULLETIN OFFICIEL

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1865.

N° 3.

SOMMAIRE.

Numéros.	Pages.
8. Arrêté du 22 janvier 1863, constituant le comité de l'instruction publique.	23
9. Arrêté du 30 janvier 1863, modifiant l'article 14 de l'arrêté du 25 avril 1861.	25

N° 8. — ARRÊTÉ du 22 janvier 1863, constituant le comité de l'instruction publique.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu l'arrêté du 7 novembre 1857, portant organisation de l'école dirigée, à Papeete, par les Dames de St-Joseph de Cluny;

Vu l'arrêté du 30 août 1860 sur les écoles libres ;

Vu l'ordonnance du 30 octobre sur l'instruction publique et l'arrêté du 23 décembre 1862, nommant un jury d'examen pour les instituteurs ou institutrices des écoles de districts des États du Protectorat ;

BULL. OFF. N° 3. — ANNÉE 1863.